

Bulletin Municipal  
de  
Mesnil-sur-L'Estrée



N° 2 - juin 1985



## Redressement du déficit du Commerce Extérieur

# ...Verlinde exporte un palan sur deux !

**P**ar ses exportations, VERLINDE, premier constructeur français de matériel de levage, apporte une importante contribution au commerce extérieur de la France.

Spécialiste de la manutention aérienne (palans, treuils, potences, ponts roulants), le groupe VERLINDE, qui emploie près de 1 000 personnes, exporte vers plus de 100 pays sur tous les continents.

Le secret de cette réussite ?

Le dynamisme commercial bien sûr, mais aussi l'innovation et l'adaptation aux marchés.

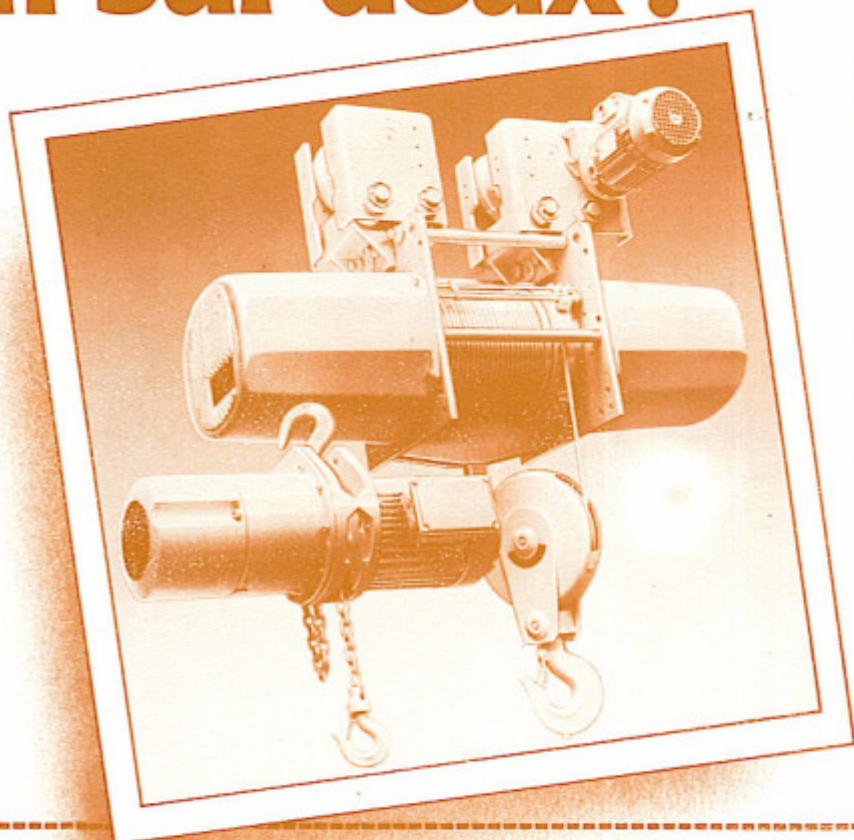
L'application des technologies de pointe, l'usage de l'informatique et de la robotique, permettent à VERLINDE de créer des produits performants à un prix très compétitif.

Répondant à tous les besoins, éprouvée sous toutes les latitudes, la gamme des palans électriques VERLINDE comporte deux lignes d'équipements standards :

- les palans électriques à câble « Eurobloc » : 210 modèles de 250 kg à 40 tonnes,
- les palans électriques à chaîne « Eurochain » : 40 modèles de 125 kg à 10 tonnes.

Alors, pourquoi chercher loin ce qui est fabriqué près de chez vous ?

Avant tout investissement, consultez VERLINDE, le numéro un du levage en France.



## Verlinde, 1<sup>er</sup> Constructeur et 1<sup>er</sup> Exportateur Français de Matériel de Levage

BON POUR UNE DOCUMENTATION

Société \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_

Découpez et renvoyez ce bon à VERLINDE - 19, rue Danton - B.P. 25 - 59374 LOOS CEDEX - Tél. (20) 07.50.50

 **VERLINDE**

PALANS . TREUILS . POTENCES . PONTS ROULANTS

## LE MOT DU MAIRE

Voici le numéro 2 de notre bulletin municipal.

Toute l'équipe de rédaction a travaillé dans le but de mieux vous informer. J'espère que ce but sera atteint.

Quant à moi, grâce à vous tous, le temps passe bien vite. Je reste heureux de vous recevoir et contrarié quand je ne puis apporter le concours ou l'aide attendue.

Je voudrais cette année attirer votre attention sur le budget de la Commune. Présenter un budget est toujours une gageure. Il n'est certes pas possible de le faire sans citer toute une série de chiffres, de taux de progression. Je me contenterais donc de vous en donner les grandes lignes afin de vous le rendre plus facile :

En fonctionnement, le budget primitif 1985 s'équilibre en recettes et en dépenses à : 1 478 811 F.

Sur les 1 478 811 F de recettes, les quatre taxes locales sur lesquelles le Conseil Municipal peut intervenir et qui touchent directement les Mesnilois s'élèvent à 527 980 F. Soit une augmentation de 9,89 % par rapport à 1984.

Voici, à titre indicatif, une comparaison par rapport à la moyenne départementale :

<i>Moyenne départementale 1984</i>	<i>Taux Mesnil 1985</i>
Taxe d'habitation : 9,33 %	5,46 % = 132 538 F
Foncier bâti : 19,89 %	12,41 % = 199 677 F
Foncier non bâti : 37,26 %	36,68 % = 53 919 F
Taxe professionnelle : 12,65 %	5,96 % = 141 846 F
	527 980 F

Voici maintenant les dépenses de fonctionnement :

Denrées et fournitures .....	220 071
Frais de personnel .....	540 000
Impôts et taxes .....	3 700
Travaux et services extérieurs .....	170 000
Participations et contingents .....	287 220
Allocations et subventions .....	38 337
Frais de gestion générale .....	114 756
Frais financiers .....	80 575
Prélèvement pour dépenses d'Invest. .	24 152
	1 478 811

Afin de ne pas trop augmenter les impôts locaux et subissant cette année encore la baisse de la taxe professionnelle des Établissements FIRMIN-DIDOT, nous avons contracté un emprunt auprès de la C.A.E.C.L. de 180 000 F pour faire face à nos dépenses d'investissement dont le budget s'équilibre à 276 652 F.

Parmi les dépenses prévues figurent :

Signalisation routière .....	5 000 F
Éclairage public .....	15 000 F
Équipements pompiers .....	20 000 F
Aménagement des nouvelles classes et travaux sur bâtiments communaux ..	82 348 F
Aménagement stade .....	70 000 F

J'espère que ces quelques chiffres vous auront éclairé et je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Soyez assuré que l'équipe municipale et votre serviteur continuerons à œuvrer dans l'intérêt de tous les Mesnilois.

P.S. : Un grand merci à la Nouvelle Société FIRMIN-DIDOT qui nous a offert gracieusement la photocomposition de ce bulletin.

Le Maire  
André GRICHOIS

## Les commissions

**Commission du plan d'occupation des sols :**  
Mme Chateaugiron. MM. Le Clézio, Bénard, Vincent, Brehm, Bouchet, Grichois, Bouchard.

**Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale :**

**Délégués de l'Administration :** Arrêté préfectoral du 01-10-59 : Mmes Pigalle, Grichois, M. Joly.

**Délégués du Conseil Municipal :** Mmes Gastelais, Boudier, Mary, M. Provôts.

**Représentant des Associations Familiales :**  
Mme Brehm, Vice-Présidente de l'association.

**Commission de révision de la liste électorale générale :**

**Délégué de l'Administration :** M. Pascaud.

**Délégué du Tribunal :** M. Vincent.

**Commission Communale des Impôts directs :**

**Titulaires :** MM. Le Clézio, Vincent, Bouchard, Provôts, Verger, Mme Cottin, M. Lemaire, domicilié à Courdemanche (Eure).

**Suppléants :** Mmes Chateaugiron, Gastelais, MM. Pascaud, Joly, Bouchet, Quesney, domicilié à Saint-Germain-sur-Avre.

**Membres de la Commission de confection de la Liste Électorale des Tribunaux paritaires de Baux ruraux :**

M. Vincent, Mme Gastelais.

**Commission Communale de révision de la Liste Électorale de la Chambre d'Agriculture :**

M. Vincent, Mme Gastelais.

**Commission des chemins :**

MM. Vincent, Bénard, Brehm.

**Commission des Eaux et travaux communaux :**

MM. Grichois, Bouchard, Le Clézio, Provôts, Verger, Vincent, Bouchet, Brehm, Boudeville.

**Commission des Fêtes :**

Mmes Gastelais, Boudier, Mary, Chateaugiron, Cottin, MM. Grichois, Provôts, Vincent, Bouchet, Brehm, Bénard, Le Clézio, Bouchard, Boudeville, Verger.

**Délégués SIVOM :** MM. Grichois, Provôts.

**Syndicat CEG :** Mme Cottin, M. Grichois.

**Syndicat vallée d'Avre :** MM. Verger, Boudeville.

**Commission Communale de révision de la Liste Électorale à la Chambre d'Agriculture :**

Mme Gastelais, M. Vincent.

**Délégués SITED :** M. Grichois, Mme Cottin.

**Commission des maisons fleuries :**

Mmes Gastelais, Chateaugiron, MM. Le Clézio, Vincent.

**Syndicat intercommunal de L'Électricité et du Gaz de l'Eure :**

M. Le Clézio.

**Suppléante :** Mme Cottin.

**Commission du bulletin :**

Mmes Chateaugiron, Mary, Cottin, MM. Bénard, Brehm.

**Commission cantine :**

Mmes Cottin, Chateaugiron, M. Bouchard. Un délégué des parents d'élèves.

## INSEE - RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1982

### POPULATION SUIVANT LE SEXE, LA NATIONALITÉ ET LE TYPE D'ACTIVITÉ

		POPULATION TOTALE	DONT POPULATION DE 19 ANS OU PLUS			
			TOTAL	ACTIFS AYANT UN EMPLOI	CHÔMEURS	INACTIFS
Ensemble	hommes	388	277	184	19	74
	femmes	380	270	128	18	124
	total	768	547	312	37	198
Français	hommes	383	273	181	19	73
	femmes	376	266	128	18	120
	total	759	539	309	37	193
Étrangers	hommes	5	4	3	—	1
	femmes	4	4	—	—	4
	total	9	8	3	—	5

Dans le prochain bulletin paraîtra le recensement partiel qui sera effectué cette année.

## ÉTAT CIVIL

### *Naissances*

22 mars 1984 : VERGER Yoann  
 28 mai 1984 : ANDRÉ Marie  
 5 juillet 1984 : ARDILIO Sophie  
 31 juillet 1984 : DANIEL Benoît  
 1<sup>er</sup> août 1984 : CHÉREL Aurélie  
 29 août 1984 : CARIN Julien  
 23 novembre 1984 : AZEMARD Sébastien  
 19 février 1985 : BOUCHET Valérie  
 19 février 1985 : GERMAIN Cyrille  
 28 février 1985 : VOSLION Baptiste  
 2 mars 1985 : HENO Denis  
 29 mars 1985 : ROUSSILHE Julien

### *Mariages*

21 juillet 1984 : CHARRON Didier et LEROUX Chantal  
 8 septembre 1984 : BISIG Gilles et JOLY Corinne  
 10 septembre 1984 : DAMIANI Louis et MALLET Catherine  
 6 octobre 1984 : FEEZ Lucien et AUBRY Fleurette  
 27 octobre 1984 : MARCHIVE Patrick et LAHAYE Claudine  
 3 novembre 1984 : ROBINET Patrice et HACHEMI Djamila  
 9 mars 1985 : CHEVALIER Jean-Michel et ROUSSEL Muriel  
 23 mars 1985 : VUADELLE Didier et GRICHOIS Magali

### *Décès*

31 mars 1984 : CHATEAU René 71 ans  
 6 avril 1984 : MEHÉE Éliane 60 ans  
 22 juillet 1984 : FOURNIER Laurent 17 ans  
 17 septembre 1984 : CHARLY Jacques 59 ans  
 8 janvier 1985 : AZEMARD Sébastien 1 mois et demi  
 8 janvier 1985 : CHARRON Émilienne 82 ans  
 31 janvier 1985 : MIEL Roger 53 ans  
 4 mars 1985 : LEMARIEY Jean-Paul 38 ans  
 4 avril 1985 : CARMOIN Yvonne 77 ans



### ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS

Sapeurs-Pompiers de DREUX	18	M. le Maire (GRICHOIS)	82-91-72
Sapeurs-Pompiers MESNIL	82-95-83	Hôpital de Dreux	42-36-08
	Chef de Corps	Hôpital de Dreux Chambres	42-28-47
	82-92-67	Centre antipoison PARIS	(1) 205-63-29
	82-91-15	Centre Grands Brûlés PARIS 14 <sup>e</sup>	(1) 329-21-21
Sapeur-Pompiers NONANCOURT	(32) 58-00-18	E.D.F. NONANCOURT	(32) 58-03.36
Gendarmerie NONANCOURT	(32) 58-00-17	Poste	(37) 82-90-00
Gendarmerie DREUX	17	Télégraphe	(37) 82-95-90
Mairie du Mesnil	82-90-18	S.N.C.F. Renseignements Chartres	(37) 28-50-50



### A SAVOIR

IL EXISTE : une permanence de la Sécurité Sociale, tous les mardis de 15 h 30 à 16 h 30, salle socio-éducative.

IL EXISTE : une permanence de Mme Mottin, assistante sociale, tous les premiers mardis du mois de 16 h 30 à 17 h 30.

## 1984

### Chez les Sapeurs-Pompiers

- 15 mars : Le sapeur GASTELAIS Jeannine et le sapeur FLOURY Jean-Paul obtiennent leur examen de spécialiste en réanimation.
- 1<sup>er</sup> mai : Fin des travaux du nouvel arsenal, rue du Gros-Chêne.
- 16 mai : Dotation par la D.D.S.I.S. de l'Eure, d'un véhicule supplémentaire Estafette Renault.
- 7 juillet : Inauguration du nouvel arsenal, nombreuses personnalités présentes.
- 13 novembre : Dotation par la D.D.S.I.S. de l'Eure, d'une moto pompe d'épuisement (vide-cave) de 30 m<sup>3</sup>/h.
- 1<sup>er</sup> décembre : Banquet de la Sainte-Barbe au foyer communal du Mesnil. 90 convives contre 60 en 1983. Soirée qui s'est terminée par la soupe à l'oignon, à 7 h 30 le lendemain matin.

#### INTERVENTIONS

– Chutes d'éléments de toiture .....	1
– Chutes d'arbres .....	10
– Incendies .....	5
– Feux de cheminée .....	2
– Nids de guêpes .....	26
– Épuisements de sous-sol .....	3
– Sauvetages d'animaux .....	1
– Assistances à personnes .....	2
<b>Total</b>	<b>50</b>



## L'intoxication chez l'enfant

Une courte absence, quelques minutes d'inattention, un placard mal fermé suffisent à plonger une famille dans l'affolement et parfois le drame.

### La maison et ses pièges

L'absorption d'un tube de médicaments ou d'un flacon de détergents provoqueront chez l'enfant des types d'intoxication différents : leur fréquence est telle que notre pays se classe dans le peloton de tête des pays européens. Pour réduire leur incidence et leur gravité, il faut développer les mesures de prévention et connaître les gestes pratiques à exécuter lorsque survient l'accident.

Le garçon de moins de cinq ans est généralement le plus exposé et les accidents surviennent plus souvent dans les foyers où la surveillance et les précautions sont insuffisantes. Par leur gravité, les intoxications accidentelles viennent, après les brûlures, au deuxième rang des accidents domestiques qui entraînent des séquelles graves ou provoquent des décès. Les médicaments, de par leur ressemblance à des bonbons ou à des boissons, sont la cause de 60 % des cas d'empoisonnement. Les produits ménagers, les détergents ou autres, dont la couleur attire la curiosité, arrivent en seconde position. Beaucoup plus rarement une boisson alcoolisée peut se trouver à l'origine d'un coma alcoolique chez l'enfant.

### Rapidité d'intervention

L'intoxication vient de se produire; dans le doute le médecin se mettra en relation avec le centre antipoisons le plus proche et décidera du transfert éventuel de l'enfant vers un centre de réanimation. Les questions à résoudre très rapidement doivent primer sur l'agitation désordonnée et la panique : quelle est la nature du poison, la quantité ingérée ? Lorsque l'enfant est surpris en flagrant délit ou le flacon découvert près de lui, ces deux questions peuvent être rapidement élucidées. Par contre, si l'enfant a remis le produit à sa place ou si l'intoxication s'est produite hors de la maison, les réflexes diffèrent. Il faut vérifier le contenu de l'armoire à pharmacie ou du placard à détergents; il faut multiplier les questions (sans toutefois agresser l'enfant), examiner la bouche, humer son haleine à la recherche d'une odeur évocatrice (pétrole, alcool...) Mieux vaut surestimer la quantité de produit ingérée que la sous-estimer. Il ne faut pas non plus se laisser rassurer par les dires de l'enfant ni par l'absence apparente de signes d'intoxication, car certains produits n'agissent pas immédiatement. D'éventuels vomissements spontanés n'éliminent pas de toxique.

### Faire vomir, mais pas toujours!

Contrairement aux idées reçues, le lait n'a aucun effet antidote sauf en cas d'intoxication avec un antirouille car il favorise au contraire l'absorption de tous les toxiques solubles dans les graisses.

Dans tous les cas où la victime est examinée moins de quatre heures après l'empoisonnement, il est recommandé de tenter d'éliminer une partie du toxique. Pour faire vomir on peut stimuler l'arrière-gorge avec le doigt ou avec le dos d'une cuillère, ou faire boire à l'enfant un mélange de deux cuillères à soupe de sel pour un verre d'eau. Les vomissements seront recueillis dans un but d'analyse qui déterminera la nature des toxiques ingérés.

Néanmoins dans certains cas les vomissements risquent d'aggraver l'état du malade. Parmi ces cas citons l'enfant inconscient ou secoué par des convulsions, l'enfant ayant absorbé des produits moussants qui risqueraient de passer dans les voies respiratoires, l'enfant ayant ingéré des produits caustiques, du pétrole, de l'essence, de l'eau de javel; le retour de ces produits dans l'œsophage et la gorge aggraverait les lésions provoquées lors du premier passage.

### Les risques selon les toxiques

Tant que le médecin n'a pas donné son avis, toute ingestion de produit toxique doit être considérée comme grave. Tel est le cas chez l'enfant, de l'ivresse aiguë accidentelle, susceptible de provoquer des lésions neurologiques irréversibles en absence de traitement rapide. L'intervention doit être particulièrement rapide après l'absorption des médicaments suivants :

- Drogues réservées aux cardiaques : risque de troubles cardiaques pouvant mener à l'arrêt du cœur.
- Produits donnés pour les dépressions nerveuses ou les troubles du sommeil : risque d'arrêt respiratoire.
- Produits caustiques : gravité variable selon la composition. Lorsque leur absorption se limite à une gorgée, il y a risque ultérieur d'un rétrécissement cicatriciel de l'œsophage.

L'ingestion de certains produits impose l'hospitalisation immédiate et ce quel que soit l'état de la victime. C'est le cas de : l'arsenic, le phosphore blanc, l'éthylène glycol, tous très toxiques pour l'organisme. Se méfier des herbicides, redoutables, même à dose minime certains provoquent des lésions caustiques digestives, rénales et pulmonaires extensives. Les intoxications par insecticides imposent un traitement rapide pour une guérison sans séquelle.

### Cuisine et salle de bain

Ces deux pièces constituent les deux pôles dangereux. Tous les médicaments, y compris l'aspirine, doivent impérativement être conservés hors de portée des enfants, de même que les produits ménagers, insecticides, herbicides et atomiseurs.

Ne jamais mettre un produit dangereux dans un récipient usuel tel qu'une bouteille en plastique. Dès que la compréhension des enfants le permet, la prévention fait partie de la toute première éducation. Il faut notamment attirer leur attention sur le danger de tout produit qui ne leur est pas attribué spontanément à titre de friandise.

Selon l'expression « il ne faut pas tenter le diable », le fait de mélanger des produits dangereux avec d'autres qui ne le sont pas, risque fort de conduire l'enfant à désobéir.

### La peau et les yeux

En cas d'application d'un produit agressif sur la peau, il faut enlever les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau savonneuse.

Si les yeux sont atteints, ceux-ci devront être lavés par un jet d'eau direct pendant une dizaine de minutes en attendant l'application d'un collyre prescrit par le médecin et la consultation d'un ophtalmologiste.

#### Centres antipoisons

Tours. Tél. : (47) 66-85-11  
Paris (Centre Fernand-Vidal)  
Tél. : (1) 205-63-29

## REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES (1984)

**1<sup>er</sup> PRIX** : 200 F offert par M. GRICHOIS, maire : M. et Mme LECOQ Eugène

**2<sup>e</sup> PRIX** : 150 F offert par M. VINCENT, maire-adjoint : M. et Mme LÉOST Yves

**3<sup>e</sup> PRIX** : 100 F offert par le Conseil municipal : M. et Mme LONGUET Ulysse

**4<sup>e</sup> PRIX** : 80 F offert par le Conseil municipal : M. et Mme LE CLÉZIO Robert

**5<sup>e</sup> PRIX** : 80 F offert par le Conseil municipal : Mme LAINÉ Marcelle

**Du 6<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> PRIX** : 70 F offert par le Conseil municipal :

M. et Mme BONIN Georges  
Mme CHARLY Jacqueline  
M. MÉHÉE Georges  
M. et Mme ROGER Guy  
M. et Mme TAILLANDIER Robert  
M. et Mme VALETTE Louis  
M. et Mme VEILLARD Maurice

**Du 13<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> PRIX** : 60 F offert par le Conseil municipal :

M. et Mme BOUCHET Jean-Baptiste  
M. et Mme BOURSETTE Gaston

M. et Mme CAILLÉ André  
M. et Mme GRICHOIS Jean  
M. et Mme LORCK François  
M. et Mme PASCAL  
M. et Mme VINCENT René

**Du 20<sup>e</sup> au 31<sup>e</sup> PRIX** : 50 F offert par le Conseil municipal :

M. et Mme BOEFFARD Michel  
M. et Mme CALMUS Gérard  
M. et Mme DROUET René  
M. et Mme LAURENT Claude  
Mme LE GALL Jocelyne  
LES PERRONS : M. LANIC Frédéric  
M. et Mme LESUEUR André  
M. et Mme PASCAUD André  
M. ROBINET René  
M. et Mme ROBINET Jean-Claude  
M. et Mme TEYSSIER Florian  
M. et Mme TUFFIER Dominique

Une assistance nombreuse était réunie pour la remise des prix des maisons fleuries.

Bravo à tous.

Merci de rendre notre village agréable.



# ASSOCIATION FAMILIALE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE

L'AFES, avec ses 112 familles adhérentes, offre aux Mesnilois les activités suivantes :

## *Basket-Ball*

Le club est composé d'une quarantaine de joueuses réparties en 3 équipes :

1 minime – 1 cadette – 1 senior



Ces 3 équipes sont engagées pour la saison 84-85 dans les championnats de l'Eure, l'équipe sénior évoluant en division d'honneur.

Les entraînements se déroulent au gymnase de Nonancourt tous les mercredis de 19 heures à 20 h 30. Nous voudrions monter une équipe de poussines en 85.

## *Club des anciens*

Tous les premiers jeudis de chaque mois nous nous retrouvons une trentaine, au Foyer communal.

De nouvelles personnes viennent de se faire inscrire au club, elles sont les bienvenues.

## *Activités*

Les jeudis : Belotte et Scrabble, à 16 heures goûter.

Nous avons organisé une sortie spectacle à PARIS avec dîner à MONTMARTRE.

Le samedi 30 mars a eu lieu un repas au Foyer communal, préparé par M. J. DUPRÉ, traiteur, habitant notre village.

Nous espérons dès les beaux jours faire une sortie au bord de la mer, avec déjeuner, dans une petite auberge.



P. BECK

## *Aide ménagère*

Cette prestation offerte aux personnes âgées est assurée par Mme Poiffin. La responsable en est Mme Smiezek, Tél. : 82-94-59.

Elle est à votre disposition pour tous renseignements ou constitution de dossiers.

## *Musique*

Cette activité, créée cette année, est animée avec beaucoup de dynamisme par Mme Allano, aidée de sa fille Florence, pour le solfège et le piano. Un professeur enseigne la guitare. Le groupe des élèves est constitué de 18 personnes (dont 4 adultes).

Les tarifs sont de 50 F par trimestre pour le solfège et 10 F par demi-heure d'instrument.

### Football : 95 licenciés

Deux équipes de Seniors qui occupent toutes les premières places dans leur championnat (promotion d'honneur de ligne et 3<sup>e</sup> division de District).

Un groupe d'une cinquantaine de jeunes est formé à l'école du mercredi par des animateurs bénévoles.

Les dirigeants souhaiteraient plus de motivation des parents pour les loisirs de leurs enfants.



### Gymnastique – modern-jazz (tous les mercredis)

Les horaires sont les suivants :

16 h à 17 h enfants

17 h à 18 h modern-jazz

18 h à 19 h gymnastique adultes

Le tarif est 75 F par trimestre.

L'ambiance y est sympathique, mais nous aimerions y être plus nombreux.



### Ping-pong

La salle du Foyer communal est ouverte à tous les amateurs chaque mardi à 20 h 30 pour la somme de 20 F par trimestre. Quatre tables sont à votre disposition. Nous n'avons malheureusement pas d'animateur!

Toutes ces activités vous sont offertes à la simple condition d'adhérer à notre association pour le prix de : 40 F par an et par famille.

Nous prévoyons aussi quelques animations dont voici le calendrier :

5 mai : Rallye vélo

1<sup>er</sup> juin : soirée organisée par l'école de musique

2 juin : tournoi de Sixte

9 juin : brocante

Toutes vos suggestions seront les bienvenues. Transmettez-les à Mme Cottin : Tél. : 82-92-39.

## École Publique

### Informations diverses

La kermesse a eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> mai avec le concours du groupe folklorique « La Ronde » des Foyers Ruraux de l'Eure.

Avec les bénéfices des deux premières kermesses, nous avons offert aux enfants de la maternelle un jeu de cour (grand cadre à grimper) et aux enfants de « l'école de la Mairie » un téléviseur en plus de nombreux matériels de travail manuel et de gymnastique.

Nous leur offrirons un spectacle de marionnettes le vendredi 3 mai.

Les bénéfices de la kermesse serviront également à financer les voyages scolaires qui auront lieu au mois de juin.

Les élèves de l'école participeront à la fête de La

Jeunesse qui aura lieu le dimanche 16 juin 1985 à La Couture-Boussey.

Nos enfants danseront dans les évolutions collectives du lendit Maternelle, du lendit des petits, du lendit des grands et dans le numéro spécial qui clôture la fête (primaires seulement).

La fête des Prix aura lieu le samedi 22 juin l'après-midi, suivie d'un buffet.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 1985 seront reçues par la directrice au mois de juin les jours d'école de 16 h 30 à 17 h 30 ou le samedi à 12 heures.

Se présenter avec le livret de famille et le carnet de santé.



Le lendit des petits est fini.  
Prêts pour le lâcher des ballons.

Le carrosse  
de Cendrillon  
arrivant au bal



## École Privée

Elle compte actuellement 79 enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans, répartis en 1 classe maternelle et 2 classes primaires.

La cantine accueille 55 enfants environ. Les repas sont préparés par un traiteur de Chartres. Le prix est de 13,50 F.

Deux associations composées chacune de 11 membres contribuent au bon fonctionnement de l'École.

1. **L'OGEC** qui a la charge de la gestion financière.

Président : M. Philippe Le Dorven.

2. **L'APEL** qui sert de lien entre les familles et prépare différentes manifestations : Ball-trap – Loto – Arbre de Noël – Repas familial – Fête des Prix...

### Calendrier 83-84

Ball-Trap : 28-8-83 – Arbre de Noël : 18-12-83 – Loto : 14-1-84 – Ménage des classes : 14-4-84, 30-6-84 – Randonnée pédestre (visite du château de Louye) avec les enfants, les institutrices et des parents : mardi de Pentecôte – Voyage scolaire à Orly : 3-5-84.

Fête des Prix : 24-6-84 – Loto : 27-10-84 – Arbre de Noël : 16-12-84.

L'École Privée est un lieu où les familles se connaissent, se rendent service (notamment pour le transport des enfants) et participent activement à la vie de l'École. Participation des parents à certains ateliers d'éveil : Couture – Cuisine – Gym – etc...



*Noël,*

*Noël est là, avec ses sapins,  
Noël est là, avec ses lutins,  
Noël est là, avec ses oies,  
Noël est là, avec ses joies.*

*Les pauvres sur leur paille  
Les riches mangent leurs cailles  
Les chiens sont oubliés  
Les oiseaux sont gelés.*

*Les sapins ont des mains  
Les sapins deviennent magiciens.  
Les sapins se font décorer  
Leurs épines vont tomber.*

*La neige est tombée cette nuit  
L'eau va remplir le puits  
Noël est passé, les cadeaux sont donnés  
Noël est passé, les sapins sont brûlés.*

*Richard Sanjaime (CM 2)*

*Vive Noël, vive les étrennes*

*Vive Noël, et ses merveilles;  
La vie est belle Gwenaëlle  
Ouvre vite tes cadeaux  
Et découvre ces joyaux.*

*Vive Noël, et ses étrennes  
La vie est belle Marie-Hélène  
Décore bien vite le sapin  
Pour accueillir quelques lutins.*

*Vive Noël, et ses lumières  
La vie est belle petit Pierre  
Allume vite les chandelles  
Pour annoncer la bonne nouvelle.*

*Vive Noël, un enfant est né.  
La vie est belle, Barnabé  
Chante et danse avec les anges  
Pour présenter toutes tes louanges.*

*Classe CM*

*Flocons de Noël,*

*Flocons, flocons tombent de plus belle!  
Flocons, flocons de Noël.  
Comme la neige est blanche!  
Neige, neige du dimanche.*

*Flocons, petits flocons de Noël  
Dansent, dansent dans le ciel  
Neige, neige belle demoiselle  
Neige à la robe de dentelle.*

*Flocons, flocons de coton  
Tombent tombent ding ding dong.  
Neige, neige quelle merveille!  
Neige viens avec nous à la Noël.*

*Jérôme Marlin (CM 1)*

## Comité Croix-Rouge française du canton de Nonancourt

La Croix-Rouge française, compte 19 comités dans le département de l'Eure.

Elle est présente dans le canton de Nonancourt où l'action du Comité s'étend sur les 14 communes. Fidèle aux principes fondamentaux de la Croix-Rouge : bénévolat, humanité, neutralité.

### Organisation du Comité :

Un bureau de 5 membres mène son action :  
Présidente : Capdepon Paule; Vice-présidents : Oginski Ladislas et Mériel-Bussy Liliane; Secrétaire : Vuadelle Geneviève; Trésorier : Marie Jacques.

Le bureau est assisté de 10 membres, renouvelables par moitié tous les 3 ans. Ces membres sont : Artus M.-Louise, Artus J.-Marie, Breux Chantal, Brion Michèle, Filleul Nicole, Marie Denise, Offret Micheline, Perrot Henri, Terme Paulette, Verroust M.-Simone.

### Ressources du Comité :

Elles proviennent des subventions de 12 communes : 3 775 F en 1984; d'une quête nationale qui a lieu tous les ans, en mai, à Nonancourt, pour le canton (1 811,50 F en 1984) et surtout des adhésions recueillies (en principe dans les 14 communes) par des bénévoles. Une carte annuelle est remise aux adhérents. En 1984, la cotisation était de 30 F. Elle sera de 35 F en 1985, montant fixé par la Direction Nationale. On peut verser moins de 35 F et être **sympathisant**; 35 F on est **membre**. De 35 F à 200 F on est **donateur**. Au-dessus de 200 F on est membre **bienfaiteur**. Pour toute somme supérieure à 50 F on peut demander un **reçu libératoire**.

Nombre d'adhérents en 1984 :

Sympathisants	27	500 F
Membres	87	2 610 F
Donateurs	95	6 500 F
Bienfaiteurs	5	1 850 F
Total :	213 adhérents	11 460 F

Les adhésions sont recueillies à Nonancourt par Mlle Capdepon, Mme Offret, M. Marie; à La Madeleine par Mme Broise, à Marcilly-la-Campagne par Mme Artus, à Acon par Mme Mériel-Bussy. Quelques adhésions (7) sont recueillies au Mesnil-sur-l'Estrée par M. Oginski.

Nous souhaitons une antenne dans chaque commune

1. Pour recueillir les adhésions.
2. Pour signaler au bureau les cas de détresse.

Tous les ans, une lettre est envoyée aux maires du canton pour solliciter une adhésion et demander que nous soient signalées les personnes à secourir. Nous sommes aussi en relation avec les assistantes sociales.

### Nos activités en 1984 :

1. Envoi de bons de chauffage ou d'alimentation de 100 F à 40 personnes âgées du canton par l'intermédiaire de MM. les Maires.

2. Scolaires : Aide pour classes de neige, colonies de vacances : 3 657 F.

3. Secours d'urgence : Aide à personnes en détresse : 3 049 F.

4. Aide au tiers monde : 621 F.

5. Quote-part versée au Comité Départemental : 2 820 F.

6. En outre, au moment de Noël, le Comité Départemental nous a versé une somme de 5 000 F pour secourir « les nouveaux pauvres » du canton : chômeurs arrivés en fin de droits etc... A la date du 15 mars, il y a eu 14 interventions pour la somme de 4 380 F. Certaines personnes ont été aidées au maximum deux fois sous formes diverses (bons alimentaires, paiements de factures...)

7. Le Comité a participé en septembre 1984 à l'opération SAHEL et a recueilli la somme de 9 785 F.

8. Distribution de vêtements qui nous ont été donnés.

### Que souhaite le bureau du Comité ?

Que toutes les communes du canton l'aident à poursuivre son action sociale. Comment ?

En étant représentées au Comité par une ou deux bénévoles qui recueilleraient les adhésions et signaleraient au bureau les personnes à secourir.

**Nous espérons que la commune du Mesnil-sur-l'Estrée**

« Aidera la Croix-Rouge à aider. »

## Les Anciens Combattants

**Que signifient les mots : « Anciens Combattants »**

— Pour un enfant :

Un monsieur âgé, voûté, les cheveux blancs ou rares, qui, à ces dates de l'année (8 mai-11 novembre) participe à un défilé de la mairie au monument aux morts de sa commune (parfois au cimetière). Simplement, se rappelant une époque de sa jeunesse ou de sa vie, lorsqu'il était revêtu de l'uniforme militaire, sur les champs de bataille ou tous autres points stratégiques.

Parfois, un Ancien Combattant c'est aussi un monsieur plus jeune, handicapé, qui ne se déplace qu'en fauteuil roulant, aidé par un parent ou une personne compatissante et généreuse. Conséquences précises : les séquelles de ce mot terrible : la Guerre.

Il serait facile de trouver d'autres descriptions. Qu'importe. Résumons : Les Anciens Combattants sont ceux qui ont, un jour, consenti au suprême sacrifice, même s'ils n'ont pas été retenus par le destin. Ceux qui ont, pour sauver leur pays en danger, risqué leur vie, enduré la misère, les blessures et parfois accepté la mort. Leurs noms figurent sur un édifice bien déterminé : Le monument aux morts.

### Le monument aux morts

La période de 1914-1918 (pour beaucoup de lecteurs de ce bulletin) demeure une époque qui n'a jamais été oubliée. Et c'est à la fin de cette terrible tragédie que les survivants ayant à leur côté toute la population française édifièrent des monuments, soit dans les cimetières, ou sur les places publiques, pour rappeler et honorer le souvenir de ceux qui ne revinrent jamais. Ainsi cette initiative se précisa-t-elle dans 37 963 communes (recensement de 1921), qui constituaient notre patrimoine, notre France.

### Le monument aux morts de Mesnil-sur-l'Estrée

C'est le 16 juin 1922 que fut fondée la Société des Anciens Combattants de Mesnil-sur-l'Estrée. Aussi ai-je cru intéressant de vous reproduire le texte du procès-verbal de la réunion provisoire pour la fondation de la Société :

*Le 16 juin 1922, après un avis affiché à différents endroits et publié au son de caisse, les démobilisés de la commune de Mesnil-sur-l'Estrée*

*se sont réunis à la mairie avec l'assentiment et en sa présence de M. Huet adjoint au Maire.*

*M. Robert Firmin-Didot, promoteur de la réunion demande la parole et adresse un souvenir ému aux camarades tombés pendant la guerre. Cette pensée est approuvée par tous les démobilisés présents qui s'y associent. Il expose ensuite le but de la Société en projet : faire renaître la franche amitié qui a si bien soutenu la France entière pendant la guerre et créer dans la commune un groupe autorisé qui représentera les démobilisés à toutes les solennités où ils décideront de se rendre.*

*M. Robert Firmin-Didot lit quelques extraits de statuts de sociétés existant dans la contrée ou s'étendant dans toute la France pour la création de sections.*

*Il est décidé de fonder de suite un groupement communal dont le premier acte sera de se joindre au cortège d'inauguration du monument élevé par souscription, en souvenir des enfants du pays tombés au Champ d'Honneur. La Société y assistera en corps et sera si possible précédée d'un drapeau. Une souscription est immédiatement ouverte pour déposer au monument une palme en bronze à la mémoire des morts de la commune.*

*Afin de constituer définitivement la Société, M. Pignot Albert, conseiller municipal, et démobilisé fait procéder à un vote pour nommer un bureau provisoire dont la tâche sera de proposer les statuts de la Société et de faire élire un bureau définitif.*

*Sont nommés MM. Robert Firmin-Didot par 42 voix*

<i>Pignot Albert</i>	<i>35 voix</i>
<i>Duval Charles</i>	<i>31 voix</i>
<i>Delange</i>	<i>25 voix</i>
<i>Brière Fils</i>	<i>25 voix</i>
<i>Libault</i>	<i>19 voix</i>
<i>Largois</i>	<i>16 voix</i>

*sur 54 votants.*

*Aussitôt après la séance le bureau provisoire a été ainsi constitué :*

*Président : M. Robert Firmin-Didot*

*Vice-Président : M. Charles Duval*

*Trésorier : M. André Brière*

*Secrétaire : M. René Libault*

*Assesseurs : MM. Delange, Largois, Pignot.*

et la société des Anciens Combattants de Mesnil-sur-l'Estrée... était née.

Mais, sur ces monuments, on peut lire des noms afférents à d'autres générations? Hélas, oui. Cette manifestation de souvenir et de respect ne fut qu'un début. Après la Première Guerre mondiale avec 1 500 000 morts, vingt ans s'écoulèrent et ce fut 1939-1945, les armes parlèrent à nouveau. Les bilans, nous les connaissons. Tout au long de ces années terribles des hommes, des jeunes hommes allaient mourir. Souffrances et deuils partagés par tout un peuple. En leur mémoire ainsi qu'à celle de ceux que le destin conduisit dans des pays autres que le sol français. Qu'ils fussent de 14-18, de 39-45, de la Résistance, de l'Indochine, des stalags, des oflags, des Aurès, sans oublier les camps de concentration. Qu'ils fussent hommes ou femmes. Tous ont droit à notre respect et à notre souvenir. C'est notre devoir.

### **A quelles dates les Anciens Combattants se rendent-ils au monument?**

Au début, de 1922 et jusqu'au 8 mai 1945, ce ne fut qu'une fois par an – 11 novembre – que les Anciens Combattants se rendaient au monument pour perpétuer le souvenir des morts de 14-18.

Cependant sur le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 octobre 1924, on peut lire :

*En cas de décès d'un combattant des guerres de 1870 et 1914 ne faisant pas partie de la Société et dont l'inhumation a lieu au Mesnil, la Société autorise 3 membres au moins à demander le drapeau par écrit pour y assister . . . . .*

.....  
Nous arrivons au 8 mai 1945.

### **Que fut le 8 mai 1945?**

La guerre avait duré et son cortège d'horreur secoué le vieux continent comme jamais. Le 7 mai

à Reims, le 8 à Berlin, prenait fin le deuxième conflit mondial du siècle en Europe. Le 8 mai 1945, la liberté était de nouveau parmi nous.

Ce fut la journée retrouvée pour les combattants de 1939-1945, pour toutes les générations du feu, unies. Journée du souvenir et de l'hommage à toutes les victimes de la guerre, celles des batailles, des camps, des prisons. Mais ce fut également la journée de réflexion pour les générations présentes qui espèrent en la paix, la paix dans la liberté et dans l'union, car :

« Nos révoltes et nos colères d'individus, si hautes soient-elles, ne suffiraient pas à nous sauver. La vie d'un grand pays n'est que la tradition d'une espérance et il faut que l'espérance soit vive et vaste, mais il faut que la tradition en soit assurée et solide. Rien ne se fera sans amour. »

### **Conclusion**

Tout d'abord, ce sont des félicitations et des encouragements que les Anciens Combattants de notre commune adressent à M. le Maire et à la municipalité pour la création et l'élaboration de ce bulletin auquel la population réserve un accueil enthousiaste.

Ensuite, notre Société locale ne reste pas indifférente à la présence des Mesnilois lors de leurs manifestations ou défilés : les administrateurs de notre commune, le corps des Sapeurs-Pompiers, les enseignants et leurs élèves, etc. C'est l'image d'une population tenant à perpétuer le souvenir de ses enfants, non parce qu'ils ont fait quelque action d'éclat, mais simplement parce qu'ils ont fait leur devoir, allant au sacrifice suprême. Ceux que le destin a épargné et qui ont pour vocation cette noble mission, vous assurent de leur entière reconnaissance en vous remerciant de votre présence à leurs côtés.

M. BOISSY Pierre



## DIÉTÉTIQUE ET CULTURE BIO

« La Diététique est l'art de se nourrir sainement de façon équilibrée. »

Pour en arriver à ce résultat il fallait abandonner les techniques actuelles de culture intensive, basées uniquement sur des considérations de profits à court terme au détriment de la qualité. Il fallait redécouvrir, en l'adaptant aux besoins et connaissances d'aujourd'hui, une culture qui préserve les Grands Équilibres. C'est la culture Biologique.

### Qu'est-ce que la culture biologique ?

C'est la culture naturelle selon les lois de la vie car nous devons respecter et servir le sol au lieu de nous en servir en détruisant son « capital fertilité ». Capital fertilité que nous devrions non seulement maintenir mais augmenter.

Cultiver biologiquement c'est donc augmenter la fertilité naturelle du sol en lui fournissant exclusivement des éléments organiques vivants.

**Fumier et compost.** On dispose en couches alternées paille et fumier (1 volume de fumier pour 3 à 4 volumes de paille). On peut y ajouter tous les débris végétaux que l'on trouve dans la ferme ou dans le jardin : petites branches, feuilles, restes de légumes. Il se produit une fermentation qui donne en 3 mois un engrais organique parfaitement sain. Le produit obtenu a la même odeur que l'humus et n'attire pas les mouches car il n'y a pas de décomposition comme pour le fumier ordinaire.

En agriculture biologique on utilise aussi de plus en plus des engrais à base d'algues marines. De même le guano retrouve son utilisation comme apport azoté très intéressant.

Par cette culture intelligente, on aura un sol sain et des récoltes saines. Ainsi tout devient favorable à la santé et à la fertilité des sols, des plantes, des animaux et à la santé et à l'équilibre des hommes.

Les produits de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE sont SAINS et NATURELS. (Dans un autre article on parlera des labours, des traitements naturels et de l'utilisation des composts de broussailles.)

On trouve actuellement sur le marché de l'alimentation (vente directe du producteur ou dans les magasins de Diététique) des produits issus de la culture biologique. Si ces produits sont encore à l'heure actuelle un peu plus coûteux que ceux de la culture chimique, ils offrent aux consommateurs la garantie d'un apport d'éléments indispensables (sels minéraux, vitamines, protéines, glucides et lipides) utilisables par l'organisme pour son plus grand profit.

NOUVEAU A VERNEUIL



## L'Herbier de St-Jean

### PRODUITS DIETETIQUES

*Alimentation issue de culture biologique*

*Compléments alimentaires*

*Produits de régime - Cosmétologie*

*Vous y trouverez :*

Le Pain - Les légumes et fruits frais - Le miel - Les fruits secs - La crèmerie  
Le thé - Les plantes.

**DEPOSITAIRE des GRANDES MARQUES de la DIETETIQUE :**

Abbé Bisson - Biokosma - Céréral - Argiletz - Prosain - Ponroy -  
Damman - Weleda - Tante Hélène - Maison de Fleurance - Salavin - Miel  
Pinguet - Pain Osmont etc... **LIBRAIRIE SPECIALISEE**

*Un professionnel vous conseillera utilement  
et vous réservera un accueil sympathique*

**OUVERTURE LE 29 JANVIER 85**

12, Place Saint-Jean

Claude BENARD

Tél. : (32) 32-29-13



est impossible de donner une interprétation exacte de ces traces. Elles pourraient aussi bien dater de la préhistoire que d'un bombardement de la dernière guerre, d'un remembrement récent, d'exploitations de marnières... S'il y a bien eu des Gaulois au Mesnil, ils n'étaient pas les premiers hommes à en fouler le sol car sur ce même lieu-dit du Fayel, le fils de nos anciens instituteurs a trouvé des pierres taillées et des pierres polies.

Peut-être un jour en apprendrons-nous davantage sur nos ancêtres mesnilois...

N. Mary

Une projection montrant ces enclos et les traces de la voie romaine Évreux-Dreux sur le territoire du Mesnil et de l'Estrée pourra être envisagée, mettant fin à toutes les hypothèses erronées.



*Enclos et fossés apparaissent grâce à la sécheresse de 1976. La voie romaine se trouve en bas sur la photographie.*

(Photo Ph. Bechelen)

## Petites Annonces

### Je recherche

1. Des personnes possédant ou collectionnant des cartes postales anciennes du Mesnil-sur-l'Estrée, ainsi que des photos d'événements locaux avant 1950.

2. Des anciens du Mesnil à qui ces cartes et photos rappellent des souvenirs.

3. Toute personne susceptible de m'aider dans mes recherches sur l'histoire du Mesnil.

Mme MARY,  
9, rue du Moulin  
Mesnil-sur-l'Estrée  
Tél. (37) 82-92-73

### Je cherche

à échanger ou prêter des cassettes vidéo VHS...

BREHM Nicolas  
15, route de Louye  
Tél. 82-90-41

## Avec le Bibliobus

*Pour 3 Francs seulement  
Des loisirs pendant 1 an*

Mesnilois, Mesniloises, savez-vous que le Bibliobus (de la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Eure) stationne un mercredi par mois, de septembre à juin, sur la place de la Mairie, de 14 h 15 à 15 h 30.

Que vous propose le Bibliobus ? Un choix de 2 500 livres renouvelés périodiquement. Quels que soient vos goûts, vous trouverez, seul ou avec l'aide des bibliothécaires, les ouvrages qui vous intéressent : romans, aventure, humour, amour, suspense, fiction, biographies, histoire, géographie, vie pratique, sports, beaux-arts, poésie, philosophie, psychologie, sciences sociales... ouvrages écrits en gros caractères si vous êtes mal-voyant, livres pour enfants (à partir de 11 ans, ils peuvent avoir leur propre abonnement), cassettes, revues périodiques...

Si vous n'êtes pas encore abonné, une visite s'impose. Et si 4 livres par mois ne suffisent pas à votre insatiable appétit de lecture, à ce prix là, qui vous empêche de prendre plusieurs abonnements ?

Prochains passages : lundi 13 mai – les mercredis 5 juin – 4 septembre – 2 octobre – 30 octobre – 27 novembre.

Pour 1986, les dates seront affichées à la mairie dès qu'elles seront connues.

## Randonnées pédestres

### Calendrier 1985

- |  |   |
|--|---|
| 13 janvier : Vallée de l'Eure et de l'Iton       | 23 juin : Bueil-Pacy-sur-Eure               |
| 17 février : Aux confins du Perche               | 22 septembre : Les arbres et leurs secrets  |
| 24 mars : Comprendre les paysages                | 6 octobre : Randonnée champignons (Dreux)   |
| 21 avril : Vers la Roche-Guyon                   | 20 octobre : Randonnée champignons (Évreux) |
| 16 au 18 mai : Week-end dans les Alpes Mancelles | 16 novembre : Abbaye du Bec-Hellouin        |
| 15 juin : « La marche aux étoiles »              | 15 décembre : Autour de Verneuil-sur-Avre   |

Ces randonnées sont gratuites et ouvertes à tous. Pour plus de renseignements : voir article de presse-affiches chez les commerçants du Mesnil, ou téléphoner à C. Bénard (82-94-73).

## Concours photo

Nous organisons un concours photo ayant pour thème « Le Mesnil-sur-l'Estrée ».

Adressez-nous vos meilleures photos, couleur ou noir et blanc, sous enveloppe déposée à la mairie (en précisant : Concours photo) avant le **30 septembre 1985**

Les photos primées seront exposées et publiées dans les prochains bulletins. Les meilleurs auteurs

recevront des lots offerts par les photographes suivants :

- Studio Francis  
14, bd Louis-Terrier  
DREUX
- La Rose des Vents  
Grande Rue M.-Violette  
DREUX

### Solution des mots croisés n° 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	I	F		R		D	E	F	I	A
B	M	O	D	E	L	E		I	O	N
C	P	R	I	M	E	V	E	R	E	S
D	R	E	D	A		I	B	M		E
E	I	R	O	N	I	S	A	I	T	
F	M	A	T	I	N	E		N	O	M
G	E			A			S		R	I
H	R	O	U	I	L	L	E	R	E	S
I	I	R	T		C	O	L	T		E
J	E	S	S	O	U	F	F	L	E	S

#### Erratum

Dans le bulletin n° 1 en page 11, il fallait lire : Plus de 70 000 kg de plomb fondu furent *vomis* par les gargouilles (de la cathédrale de Rouen), et acquis par la maison Firmin-Didot, ils se muèrent en caractères d'imprimerie.

### MOTS CROISÉS N° 2

#### Horizontalement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

- A. Rustique.
- B. Pour démarrer – Choisie.
- C. Célèbres à Saint-Pol-de-Léon.
- D. Manias la faux.
- E. Quelquefois salés – La clé des chants – Démonstratif.
- F. Buriné ou brunie en grand désordre – Brut.
- G. Unique – Interjection.
- H. Drame – Points cardinaux – Au terme d'une furonculose.
- I. Lacrymogène.
- J. Le sont avant usage – Se solidifia cet hiver.

#### Verticalement

1. Parmi les thallophytes.
2. Seuls les lève-tôt en profitent – Blanche.
3. Ils ont leur chambre – Phonétiquement : j'ai obtenu.
4. Sans débouchés lorsqu'elle en est dépourvue – Délivré par L'AFNOR.
5. Cintres – Mal noués.
6. Aromate.
7. Rien.
8. Sel d'aluminium – Prive.
9. Dicotylédones.
10. Déshydratera.

## CONTREPÈTERIES

Qui ne connaît ce divertissement très ancien ?

Une phrase anodine en cache une autre. Pour la trouver, il suffit d'intervertir quelques lettres sans tenir compte de l'orthographe.

Ex. : la pelle donne des heures  
la peur donne des ailes

1. Il vaut mieux ne pas voir de bains avant de prendre la route.
2. Après avoir bien réfléchi, les marins se décidèrent à changer le mat.
3. La foi fait sortir le loup du bain.
4. Les plongeurs sont en cale sèche.
5. Le père a décidé d'offrir des merles à sa femme.
6. Ce manchot n'a jamais réussi à décrocher son batteur.
7. Jetez ce carré dans la tour.
8. Habitant de Saint-Gervais vendrait lampe de chemin romantique.
9. A la suite d'une fausse manœuvre, le jars a écrasé un cachot rempli de légumes.
10. Ce cabot est connu.
11. Il paraît que l'équipe de ville viendra jouer au menhir.
12. Le pion offre un superbe étalage de croustades.
13. Elle a l'air gaie, la belle mare au fond des bois!
14. Dès que la nuit tombe, la toque noire est sinistre.
15. Quel bouchon de coquin!
16. La P.J. vient en mentant.
17. Les piliers étaient un chaud sapin.
18. Ces pokers étant un luxe, le Père Lecteur désire les imposer.
19. N'écoutant que son courage, le bambin a cueilli un radis et l'a livré à la police.
20. Oubliant sa rougeole, le détenu pille à poings fermés.

Si vous séchez, voici les clés qui vous permettront d'élucider ces contrepèteries. Il fallait intervenir :

1 : v et b ; 2 : ch et m ; 3 : oi et ain ; 4 : sont et sèchent ; 5 : p et m ; 6 : chot et teur ; 7 : c et t ; 8 : vais et min ; 9 : j et ch ; 10 : c et n ; 11 : ille et ir ; 12 : pion et stade ; 13 : air et are ; 14 : t et qu ; 15 : chon et quin ; 16 : j et t ; 17 : l et s ; 18 : cep et lec ; 19 : bam et ra ; 20 : rou à déplacer.

## Tribune libre

**Exprimez-vous :** Ce bulletin vous est ouvert pour y traiter à votre choix : souvenirs de jadis, histoires et légendes de notre région, votre opinion sur un événement artistique, vos suggestions... et critiques sur la vie communale.

Déposez votre courrier à la mairie en précisant sur l'enveloppe : Bulletin municipal. Tribune libre.



## A VOS GRENIERS!

Un musée de l'imprimerie au Mesnil ?

Pour perpétuer la tradition de nos parents, nous souhaitons rassembler les objets utilisés par les imprimeurs afin de constituer un musée.

Il serait situé à côté de l'arsenal des pompiers.

Si vous pensez pouvoir apporter une contribution sous forme de dons ou de prêts, contactez-nous.

**Ambulance Assistance Du Mesnil**

Hospitalisation - Sortie - Rayons - Dialyse  
Consultations - Rééducation - Clinique - Maison de Repos  
Maternité, etc.

12, route des Forges  
27650 MESNIL-SUR-L'ESTREE

Entreprise agréée  
personnel diplômé

(37) 82-99-50

Véhicule Sanitaire Léger pour transport assis  
Toutes distances JOUR ET NUIT

Remboursement toutes Caisses  
Tiers payant

S.A.R.L. au capital de 50 000 F



**ROBILLARD - DÉPANNAGE**

MAINTENANCE D'APPAREILS  
ÉLECTROMÉNAGER

A DOMICILE

VENTE PIÈCES DÉTACHÉES

31, rue Saint-Thibault 28100 DREUX  
TÉL. : 46-10-27

« aux délices du mesnil »

Georges Gourdon

*Nos Spécialités : Le Pâté aux Prunes - La Marie-Louise à la Chantilly  
- Le Vacherin Maison*

Boulangerie - Pâtisserie

11, Grande-Rue - 27650 Mesnil-sur-l'Estrée - Tél. : (37) 82-90-08

MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
COUVERTURE - PLATRE - CARRELAGE

**PASCAUD André**

24, grande rue Mesnil/L'Estrée 27650 tél. : 82-90-25

**PAUVERT Jean-Luc**  
3, rue du Moulin - Mesnil  
**BOUCHERIE-CHARCUTERIE**  
VOLAILLES - TRIPERIE - TRAITEUR  
Tél. : 82.90.31

**SOCIÉTÉ HIPPO ANTIQUE**

S.A.R.L. au capital de 50 000 F

27650 L'ESTRÉE

Ouvert le mardi de 14 à 18 heures et sur rendez-vous  
(Même dimanche et jours fériés)

Tél. : (37) 43.53.93

Achète et vend le cheval  
sous toutes ses interprétations

**Jean LAMBERT**

*artisan maçon*

5 bis, rue du moulin  
27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE  
Tél. (37) 82.90.22



Michel André

L'entrée du Hamir / L'Estree  
Michel André - Virginie 1983